

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-807843

172030

Optique

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule :

41201

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

MALIKI MANSOUR

Ma Resultat
BB

Date de naissance :

15/05/1981

Adresse :

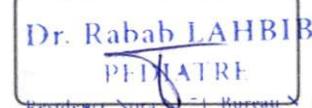
Tél. :

0662 264786

Total des frais engagés :

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

24 Juil 2023

Nom et prénom du malade :

MALKI AYA

Age : 3A10M

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Geschwürtz aigue

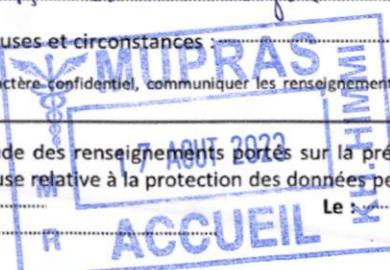
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
24 Juil 2023	Gts	cts	300,-	INP : 051118050 Dr Rabab LATHIB RESIDENCE MEDICALE Résidence Nour Bureau N° 2 Arabic Dr. Rabab Lathib Tel. 0537352358

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
NPE: 052009 MEDICALES 95	2011-05-31	81,31
	2011-05-31	334,-

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

ANALYSES - RADIOPHOTOS			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Dr. N. Kamm Dr. N. Kamm Angle Av. Mohamed V N° 1er étage N° 24 32 75 24 - Fax : 05 20 37 32 75	INFE-052000485 24/07/23	B295	395,30

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	G
00000000	00000000
35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Rabab LAHBIB

Pédiatre

Diplômée de la Faculté de Médecine de Rabat



الدكتورة رباب العبيب

اختصاصية في طب الأطفال

خريجة كلية الطب والصيدلة بالرباط

Kénitra le : 25.7.2023

Nom : Malki Aya

Age :

Poids :

32,3

1. ~~Flagyl~~ Sinop 4%
6 ml

FLAGYL 4%
SUSP BUV FL 120 ML
P.P.V : 320H90
6 118000 060550

Maphar
Bd Alkamil N° 8, Ql,
Sidi Bernoussi, Casablanca
TIORFAN 10MG NOUR SACH
B16
PPV : 112,00 DH
118001 184644

16,6

2. ~~Misceralph~~ Sinop

Sinop 4%
x 2/5 11°

~~Sirop~~

PHARMACIE TAHIRI
Bir Rami Ouest 4414
Tél. 05 37 32 44 14
Nora 79
3

3. ~~Sirop~~ de loul.
4. ~~Appretol~~ Sirop N 14/6c

81,31 S.I > 38

Dr. Rabab LAHBIB
PEDIATRE

Bureau N° 2
Résidence Nora N° 71
Maghreb Arabe Kénitra Tel. 05 37 35 23 68

Maghreb Arabe D. Résidence Nora N°71 Bureau N°2, Kénitra Maroc en direction de la double voie de oulad oujih, au dessus d'automobile machaaAllah

المغرب العربي | إقامة نورا، رقم 71، مكتب رقم 2، القنيطرة (بالقرب من مصلحة الماء والكهرباء أولاد وجيه)

28,40

2383581
2826/02
PPC 80 DHS

PPC : 142 DH 00

SG23001
02 2025

Dr. Rabab LAHBIB

Pédiatre

Diplômée de la Faculté de Médecine de Rabat



الدكتورة رباب الحبيب

اختصاصية في طب الأطفال

خريجة كلية الطب والصيدلة بالرباط

Kénitra le : 24 Juil 2023

Nom : MARAKI AYA.

Age : 3 mois

Poids : 7,4 kg

1 Brustlac Infantes 15/j 16 jess

2 Tisflan Nourisson
Mécl

2 Sachets PHARMACIE TAHIRI
279, Bir Rami Ouest

Tél : 05 37 32 41 14

onct d le chik



3- Sp. cyl simp Sal + 3/j 18.j
بعد نحر



Reflexoid
نحر قبل

Simp 4 ml x 3/j / 3j
Dr. Rabab LAHBIB

Maghreb Arab D. Résidence Nora N°71 Bureau N°2, Kénitra, (Prêt de la RAK en direction de la double voie de oulad oujih, au dessus d'automobile machaaAllah)

المغرب العربي D إقامة نورا، رقم 2، مكتب رقم 2، القنيطرة (بالقرب من مصلحة الماء والكهرباء أولاد وجدة)

Dr. Rabab LAHBIB

Pédiatre

Diplômée de la Faculté de Médecine de Rabat



الدكتورة رباب العبيب

اختصاصية في طب الأطفال

خريجة كلية الطب والصيدلة بالرباط

Nom : maliki Aya

Kénitra le : 24.7.2023

Age :

Poids :

FACTURE N° 33

Dr. Rabab LAHBIB
PEDIATRE

Résidence Nora N° 71 Bureau N° 2
Maghreb Arabi D. Kénitra Tél. 05 37 35 23 68

Docteur

Présente à L'enfant

Aya Maliki

Âgé(e) de 3 ans 10 mois date de naissance : 21.9.2019

Sa note d'honoraires s'élevant à 300 dh pour
consultation médicale spécialisée.

Dr. Rabab LAHBIB
PEDIATRE

Résidence Nora N° 71 Bureau N° 2

Maghreb Arabi D. Kénitra Tél. 05 37 35 23 68



Maghreb Arabi D. Résidence Nora N°71 Bureau N°2, Kénitra, (Prêt de la RAK en direction de la double voie de oulad oujih, au dessus d'automobile machaaAllah)

المغرب العربي | إقامة نورة، رقم 71، مكتب رقم 2، القصطرة (بالقرب من مصلحة الماء والكهرباء، أولاد وجيه)

Dr. Rabab LAHBIB

Pédiatre

Diplômée de la Faculté de Médecine de Rabat



الدكتورة رباب العبي卜

اختصاصية في طب الأطفال

خريجة كلية الطب والصيدلة بالرباط

Nom : Mal Ki Aya

Kénitra le : 24/7/2023

Age :

Poids :

Prière SVP

De Faire

Ec B D

Coupe pour Aya sell.

RC : Enfant de

Aya 3-

Antécédents

G GA

Qui présente

Dr. Rabah LAHBIB
PEDIATRE
Résidence Nora N°71 Bureau N°2, Kénitra
Maghreb Arabe D Kénitra tel 05 37 35 23 68

Merci

Maghreb Arabe D Résidence Nora N°71 Bureau N°2, Kénitra, (Prêt de la RAK en direction de la route
voie de oulad oujih, au dessus d'automobile machaaAllah)

المغرب العربي D إقامة نورة، رقم 71. مكتب رقم 2، القنيطرة (بالقرب من مصلحة الماء والتغذية أولاد وجبه)



مختبر ابن سينا للتحليلات الطبية Laboratoire Ibn Sina d'Analyses Médicales

Biochimie Clinique - Hématologie - Bactériologie - Virologie - Immunologie
Parasitologie - Mycologie - Spermologie

Dr. Kamal NAKARI

Spécialiste en Analyses Biologiques Médicales.
Diplômé de la Faculté de Médecine et de Pharmacie Rabat.
Du Management de la Qualité en Biologie Médicale - Université de Bordeaux.
Du de Perfectionnement en Mycologie et Parasitologie - FMP Rabat

ICE : 000423315000005

INPE : 053061602

د. كمال النقاري

اختصاصي في التحاليلات الطبية

خريج كلية الطب والصيدلة بالرباط

FACTURE N° : 230701743

KENITRA le 24-07-2023

15 : 30561231

Enf Aya MALKI

Date de l'examen : 24-07-2023

Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
9106	Forfait traitement autre échantillon	B5	B
0241	Cytologie, culture, identification	B90	B
0254	Parasitologie (Examen direct + enrichissement)	B40	B
0255	Coproculture + identification: Antibiogramme	B100	B
		B60	B

Total des B : 295

TOTAL DOSSIER : 395.30 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : trois cent quatre-vingt-quinze dirhams trente centimes.

LABORATOIRE IBN SINA D'ANALYSES MEDICALES
Dr. Kamal NAKARI
Biologiste
461 Angle Av. Mohamed V et Ibn Abi Zaraa
Bureau N°4, 1er étage Nakhela 3 - Kénitra
tel.: 05 37 32 79 24 - Fax : 05 37 32 79 28